



DEMI-PENSION 2021-2022

Choix des jours de passage définitifs

Espace réservé à l'administration

SAISIE SIECLE

SAISIE TURBO

Les emplois du temps définitifs sont distribués à vos enfants au format papier à compter d'aujourd'hui mardi 14/09.

En conséquence, il vous appartient de choisir le régime (externe ou demi-pensionnaire) et les jours de passage définitifs de votre enfant au self.

Ce choix sera applicable dès le lundi 20 septembre 2021 jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Faute de retour dans les délais, le choix effectué lors de l'inscription sera conservé quel que soit l'emploi du temps de l'élève concerné.

Ce document est à remettre au SECRÉTARIAT D'INTENDANCE pour TOUS LES ÉLÈVES (externes ou demi-pensionnaires)

au plus tard DEMAIN SOIT LE MERCREDI 15 septembre 2021

Identité de l'élève

NOM

Prénom

Classe

Externe
(ne mange jamais)

Demi-pensionnaire
(prend ses repas au self au moins une fois par semaine) – cocher le ou les jours ci-dessous

LUNDI

MARDI

JEUDI

VENDREDI

Fait à

SIGNATURE DU RESPONSABLE LÉGAL

Le